

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Point 4.10.12 de l'ordre du jour

Tarifification du BAI EM Strasbourg

Délibération
n° 220-2023
Point 4.10.12

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

L'EM souhaite aligner le tarif de la 3e année du DU Bachelor affaires internationales à celui de la première et seconde année du DU, à savoir 8 500 € ; il s'agit de procéder à l'ajustement mécanique de la nouvelle fiche financière pour l'appliquer progressivement.

Les tarifs de la formation à 8 500€ par an pour les 3 années concernent à la fois les sites de Strasbourg et de Mulhouse.

Le 21 novembre 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 9 voix pour, 6 contre et 8 abstentions.

Rapporteur :

Alexandra KNAEBEL, vice-présidente Formation et parcours de réussite

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	21
Nombre de voix contre	6
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification du BAI EM Strasbourg.

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Destinataires :

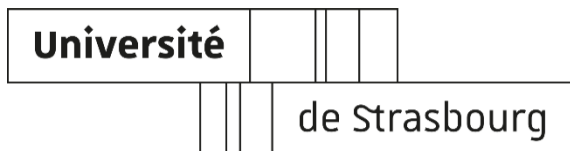
- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023 - 2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School

Dénomination du DU : Bachelor Affaires Internationales

Date d'approbation par le Conseil de composante : 27/02/2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Nous souhaitons renouveler le DU Bachelor Affaires Internationales (BAI), grade de licence accordé par la Commission d'évaluation des formations et des diplômes de gestion, en y apportant les modifications suivantes :

- Fermeture du parcours Team Entrepreneur : les effectifs sont inférieurs à 15 étudiants d'une année à l'autre – remplacement prévu par une spécialisation Team Académie en deuxième et troisième pour faire perdurer la pédagogie au sein du programme pour 2025-2026.
- Suppression du parcours *Bachelor in European Management* : pour faire évoluer le contenu pédagogique en proposant une nouvelle maquette pédagogique.
- Demande d'ouverture du programme BAI à Mulhouse : pour répondre à une demande explicite de la part des parties prenantes de la région autour du département du Haut-Rhin et permettre aux candidats originaires du Sud Alsace d'y effectuer leurs études en 2024-2025.
- Demande d'ouverture de la troisième année du programme BAI à l'apprentissage : le besoin d'alternance a été à la fois exprimé par les étudiants, les diplômés et les entreprises partenaires de l'EM Strasbourg pour renforcer l'intégration du marché du travail des étudiants à bac+3. L'ouverture de l'alternance répondra à une demande sociale de réduction des coûts d'inscription dans la formation.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Il est envisagé d'ouvrir le Bachelor Affaires Internationales sur le site du Pôle formation IUMM Alsace (31 Rue François Spoerry, 68100 Mulhouse). Une convention est en cours d'élaboration pour notamment la mise à disposition des locaux.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	571	10	10
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	134€
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1.447.773	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	4.151.000
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	290.570	Autres recettes *	
		Taxe d'apprentissage	60.827
		Autres recettes	20.602
Autres dépenses*			
Frais généraux	975.900		
Salaires administratifs	1.272.609		
Séjours linguistiques	363.508		
Total des dépenses	4.350.360	Total des recettes	4.232.429
			117.931
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat :

En 2023-2024, le Programme Bachelor Affaires Internationales dégage un résultat négatif de 117.931€, soit une baisse de 62,78% de son déficit par rapport à la période précédente. Ce résultat s'explique par la stabilité du nombre d'étudiants dans le parcours *Bachelor in European Management* (BEM), étudiants qui ne s'acquittent pas des frais de scolarité du fait des conventions de partenariat établies avec les universités partenaires mais également par le nombre moins important de départ d'étudiants en séjour linguistique (compensé par la mise en place d'une immersion linguistique sur site moins coûteuse).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Sur les derniers chiffres disponibles concernant l'insertion professionnelle (à 6 mois après la diplomation) :

- 83% des diplômés sont en activité professionnelle
- 14% sont en activité professionnelle :
 - 10% en emploi salarié (CDI, CDD ? etc.)

- 4% ont créé leur entreprise
- 3% sont en recherche d'emploi ou réorientation
- 1^{er} salaire annuel brut total moyen : 30 200 euros/an.

Le dernier Conseil de Perfectionnement annuel, datant du 11 juillet 2023, a pris en compte les remontées issues des évaluations des enseignements et de la qualité de la formation qui ont été analysées et traitées. Un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre pour l'année académique 2023-2024.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	570	8500 ou 4250 ou 800
Formation Continue	0	10 760
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	136€
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1.445.000	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	4.760.000
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	339.150	Autres recettes * Taxe d'apprentissage	60.000
Autres dépenses* Frais généraux	1.630.890	Autres recettes	20.000
Salaires admin	1.433.572		
Séjours linguistiques	450.000		
Total des dépenses	4.848.612	Total des recettes	4.840.000
Résultat (dépenses - recettes)			48.612

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee)

1ERE ANNEE BAI	8500€	800€ Apogée
1ERE ANNEE BAI - REDOUBLANT	4250€	800€ Apogée
1ERE ANNEE BAI FC	9000€	800€ Apogée
2EME ANNEE BAI	8500 €	800€ Apogée
2EME ANNEE - REDOUBLANT	4250€	800€ Apogée
2EME ANNEE BAI FC	9000€	800€ Apogée
2EME ANNEE	8500€	800€ Apogée
3EME ANNEE BAI	8500€	800€ Apogée
3EME ANNEE BAI (DIVISEE EN PLUSIEURS MODULES) - REDOUBLANT	4250€	800€ Apogée
3EME ANNEE BAI FC	9000€	800€ Apogée
Année professionnalisante	800€	800€ Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

L’extension du Bachelor Affaires Internationales sur le site de Mulhouse fait également l’objet d’une demande d’extension du grade de licence auprès de la Commission d’évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG).